



TRDIASPYR® PRO

N° d'agrément DRAAF : MP00686 - Distribution / Vente de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels
N° AMM 2120117

Page 1/2

DEBROUSSAILLANT DEVITALISANT DES BROUSSAILLES DESTRUCTION DE SOUCHES

MODE D'ACTION

TRDIASPYR PRO est absorbé par les feuilles. Il est véhiculé dans toute la plante et entraîne la déformation des feuilles et des tiges. Il s'ensuit un dessèchement progressif mais total de la plante touchée lors du traitement. TRDIASPYR PRO n'ayant essentiellement qu'une action foliaire, il faut respecter les doses d'emploi afin de ne pas provoquer un dessèchement trop rapide des feuilles et de freiner par la même occasion la bonne systémie de TRDIASPYR PRO.

EPOQUES D'UTILISATION

S'utilise sur végétation en plein développement, en période de croissance active : de mars à juin.
Ne jamais traiter pendant une période de sécheresse mais attendre que la végétation redémarre afin que la circulation de la sève soit importante.

UTILISATION

TRDIASPYR PRO est utilisé pour contrôler les espèces dicotylédones, qu'elles soient herbacées, semi-ligneuses, ou ligneuses.

Possédant un champ d'activité très complet, il agit sur des espèces qui ne sont pas contrôlées par les débroussaillants hormonaux classiques : Frêne, Troène et Aubépine (ou Epine blanche). TRDIASPYR PRO est sélectif des graminées implantées lors du traitement et ne freine pas l'implantation de nouvelles graminées.

TRDIASPYR PRO s'emploie en traitements généraux le long des routes, chemins, voies d'accès, sous les lignes électriques, etc., et sur prairies permanentes pour la dévitalisation des broussailles (sur pied). Il s'utilise également pour la destruction des souches.

DOSES D'EMPLOI

En débroussaillant, il est nécessaire de pulvériser la solution débroussaillante jusqu'à l'obtention de la goutte tombante sans ruissellement. Sur les fortes densités, il peut être nécessaire de renouveler l'application l'année suivante.

Espèces sensibles : 1l par hl d'eau

Ajonc - Aulne - Bambou - Bouleau - Chardon - Cornouiller - Cytise - Eglantine - Framboisier - Merisier - Noisetier - Ortie - Peuplier - Polygonum - Robinier - Ronce - Sureau - Tremble.

Espèces sensibles à moyennement sensibles : 1,5 l par hl d'eau

Aubépine - Chèvrefeuille - Hêtre - Prunier - Tilleul - Bourdaine - Ciste blanc - Orme - Saule - Troène - Châtaignier - Erable - Pommier - Sorbier - Viorne obier

Espèces sensibles à résistantes : 2 l par hl d'eau

Bruyère - Chêne - Clématite - Frêne - Genévrier - Lierre - Charme - Chêne - Kermès - Epine noire - Genêt - Houblon sauvage - Romarin

En dévitalisation de souches, utiliser une concentration de 20 l par hl d'eau. Utilisable toute l'année sur une surface maximum de 2% de un hectare Raviver la coupe, badigeonner le produit sur la section et sur l'écorce. Dans le cas de souches à plusieurs brins, traiter tous les brins.



Consultez nos FDS sur



USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 1 / Août 2017

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
BUREAU VERITAS
Certification





TRADIASPYR® PRO

N° d'agrément DRAAF : MP00686 - Distribution / Vente de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels
N° AMM 2120117

Page 2/2

DEBROUSSAILLANT DEVITALISANT DES BROUSSAILLES DESTRUCTION DE SOUCHES

PROPRIETES

- Composition : 64,7 g/l triclopyr (ester de butoxyéthyle), 58 g/l 2,4-D (ester éthylique)
- Formulation : concentré émulsionnable
- Homologation : N°2120117 (détenteur : TRADI-AGRI)
- Traitements généraux - Dévitalisation des broussailles → 4 l / ha
- Prairies - Contrôle des broussailles → 4 l / ha
- Traitements généraux - Dévitalisation - Arbres sur pied Souches → Badigeonnage solution à 20% (max. 4 l / ha)

PRECAUTIONS D'UTILISATION

Attention, danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi.

Sous l'influence de certains facteurs (vent, température, situation, etc.) TRADIASPYR PRO peut provoquer des dégâts sur des cultures voisines riveraines.

Il faut éviter de traiter lorsqu'il y a du vent et par une température supérieure à +20°C.

Après utilisation, rincer correctement le matériel avec un mélange eau + détergent. Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation et se laver les mains après le traitement.

Précautions pour le bétail : certaines plantes non pâturées peuvent devenir appétentes après le traitement. Respecter un délai de 30 jours avant la mise en pâture et la fauche.

STOCKAGE

Doit être conservé dans son emballage d'origine, fermé, stocké à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants.

Point de gel : -10°C.



Consultez nos FDS sur



USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.

Indice 1 / Août 2017

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
BUREAU VERITAS
Certification

